



Paroisse de Cossonay-Grancy

Assemblée paroissiale du 22 mars 2026

**A l'église de Cossonay
après le culte de 10 heures**

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Introduction et approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 2025
4. Comptes 2025
 - 4.1. *Présentation*
 - 4.2. *Rapport de la Commission de gestion et des finances*
 - 4.3. *Adoption*
5. Election complémentaire au Conseil paroissial
6. Communications du Conseil paroissial et autres nouvelles
7. Nouvelles du Synode et de la Région
8. Divers et propositions individuelles

Le bureau de l'Assemblée

Toute proposition individuelle sujette à vote est à déposer, d'ici au 15 mars 2026, auprès du président de l'Assemblée M. Olivier Rau, Petite Rue 18, 1304 Cossonay, 079 406 71 73, olivier.rau@hispeed.ch.